
Procès-verbal de la séance du Bureau du 11 mars 2013

SOMMAIRE

<i>Présidence</i> de monsieur Gérard Collomb, Président	(p. 7)
<i>Intervention</i> de monsieur Gérard Collomb, Président	(p. 7)
<i>Désignation</i> d'un secrétaire de séance	(p. 7)
<i>Appel nominal</i>	(p. 7)
<i>Adoption</i> du procès-verbal du Bureau du 7 janvier 2013	(p. 7)
N°B-2013-3952 Bron - Acquisition d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n°494 et 644 de la copropriété Terraillon, situés 8, rue Hélène Boucher et appartenant à M. Erdal Tokgoz -	(p. 7)
N°B-2013-3953 Bron - Acquisition des lots n°739 et 839 dépendant d'un immeuble de la copropriété Terraillon situé bâtiment C 26, rue Hélène Boucher et appartenant à Mme Farida Ramdame -	(p. 7)
N°B-2013-3954 Bron - Acquisition d'un appartement et d'une cave formant les lots n°472 et 622 de la copropriété Terraillon situé 4, rue Hélène Boucher - bâtiment B et appartenant au Foyer Notre-Dame des Sans Abris -	(p. 7)
N°B-2013-3955 Bron - Acquisition d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n°495 et 645 de la copropriété Terraillon, situés au 8, rue Hélène Boucher et appartenant à M. et Mme Mehmet et Gülhan Lal -	(p. 7)
N°B-2013-3956 Bron - Acquisition des lots n°761 et 861 dépendant d'un immeuble de la copropriété Terraillon situé bâtiment C - escalier 9 - 22, rue Hélène Boucher et appartenant à M. et Mme Ali Can -	(p. 7)
N°B-2013-3957 Bron - Acquisition d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n°764 et 864 de la copropriété Terraillon, situés 22, rue Hélène Boucher et appartenant à M. et Mme Kheir Touati -	(p. 7)
N°B-2013-3958 Collonges au Mont d'Or - Acquisition d'une parcelle de terrain située à Ecully-Nord et appartenant aux époux Bernard Crétin et à M. Philippe Crétin -	(p. 7)
N°B-2013-3959 Corbas - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain situées route de Marennnes et appartenant à l'association syndicale libre La Grande Prairie -	(p. 8)
N°B-2013-3960 Corbas - Acquisition, à titre gratuit, de 8 parcelles de terrain situées rue Centrale et appartenant à la Commune -	(p. 8)
N°B-2013-3961 Décines Charpieu - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 1, rue Nansen et appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) Villeurbanne est habitat -	(p. 8)
N°B-2013-3962 Fontaines Saint Martin - Acquisition d'un terrain nu situé rue des Mollières et appartenant à la Commune -	(p. 8)

N°B-2013-3963	<i>Genay - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 300, rue des Molières et appartenant aux consorts Héritier -</i>	(p. 8)
N°B-2013-3964	<i>Lissieu - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située à Dommartin, au lieu-dit Pont de Reyre, RN 6 et appartenant au Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) d'assainissement du Sémanet -</i>	(p. 8)
N°B-2013-3965	<i>Lyon 2° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Lyon Confluence - Acquisition des parcelles cadastrées BH 9, BH 30, BH 78 et BH 79, situées cours Charlemagne, square Julien Gras et quai Perrache et appartenant à Réseau ferré de France (RFF) - Décision modificative à la décision n°B-2012-3709 du Bureau du 10 décembre 2012 -</i>	(p. 8)
N°B-2013-3966	<i>Lyon 2° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Lyon Confluence 1ère phase - Acquisition des parcelles cadastrées 151, 241, 245, 247, 249, 254 et 301 de la section BC formant une partie du trottoir sud du cours Bayard et appartenant à la société publique locale d'aménagement (SPLA) Lyon Confluence -</i>	(p. 8)
N°B-2013-3967	<i>Lyon 4° - Acquisition de parcelles de terrain situées 5, avenue Birmingham, rue André Bonin et 35, quai Joseph Gillet et appartenant à la Ville de Lyon - Approbation d'un avenant -</i>	(p. 8)
N°B-2013-3968	<i>Mions - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain situées rue Jean Rostand et rue Yves Farge et appartenant à l'Association syndicale libre (ASL) du lotissement Le Jardin des Arts -</i>	(p. 8)
N°B-2013-3969	<i>Oullins - Rillieux la Pape - Acquisition de tènements situés en zone de captage d'eau et appartenant à la société Veolia -</i>	(p. 8)
N°B-2013-3970	<i>Rillieux la Pape - Acquisition d'un terrain nu situé 1065, chemin du Champ de Lière et appartenant à la SCI CENTMOINUM -</i>	(p. 8)
N°B-2013-3971	<i>Saint Genis Laval - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située chemin de Moly et appartenant à l'Association syndicale libre du lotissement Les Jardins de Moly -</i>	(p. 8)
N°B-2013-3972	<i>Saint Genis Laval - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située 84, chemin de Moly et appartenant à Mme Paulette Sanchez -</i>	(p. 8)
N°B-2013-3973	<i>Saint Genis Laval - Acquisition, à titre onéreux, d'une parcelle de terrain nu située 1, chemin de Chapoly et appartenant au Syndicat des copropriétaires du 1, chemin de Chapoly -</i>	(p. 8)
N°B-2013-3974	<i>Saint Germain au Mont d'Or - Acquisition de 2 parcelles de terrain, dépendant des propriétés de Mme Yvonne Rotival et Mme Jeanne Ponthus, situées avenue de la Paix -</i>	(p. 8)
N°B-2013-3975	<i>Saint Priest - Acquisition de 3 parcelles de terrain situées avenue Aristide Briand et appartenant à la Commune de Saint Priest -</i>	(p. 8)
N°B-2013-3976	<i>Sathonay Camp - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain nu situées 24, boulevard de l'Ouest et appartenant à la Commune -</i>	(p. 8)
N°B-2013-3977	<i>Vaulx en Velin - Acquisition, à titre gratuit, de 3 parcelles de terrain situées avenue Charles de Gaulle et rue du 19 mars 1962 et appartenant à la Commune -</i>	(p. 8)
N°B-2013-3978	<i>Vaulx en Velin - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain situées avenue Salvador Allende, angle rue Paul Marcellin et appartenant à la SCI Alexandra -</i>	(p. 8)
N°B-2013-3979	<i>Vénissieux - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain nu situées à l'angle des rues Aristide Bruant et Jean Cagne ainsi qu'à l'angle de la rue des Martyrs de la Résistance et de l'avenue du 8 mai 1945 et appartenant à la Commune de Vénissieux -</i>	(p. 8)
N°B-2013-3980	<i>Cession, à l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône, d'un tènement immobilier situé 13, rue Claudius Collonge, angle 3, rue Dugas Montbel - Abrogation de la décision n°B-2012-3733 du Bureau du 10 décembre 2012 -</i>	(p. 9)
N°B-2013-3981	<i>Bron - Cession à Mme Farida Ramdame des lots n°11 87 et 1097 dépendant d'un immeuble en copropriété Terraillon situé 17, rue Jules Védrines -</i>	(p. 9)
N°B-2013-3982	<i>Bron - Cession à M. et Mme Kheir Touati d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n°1311 et 1261 de la copropriété Terraillon, situés au 60, rue Guynemer -</i>	(p. 9)
N°B-2013-3983	<i>Caluire et Cuire - Cession à la Commune d'un terrain nu situé chemin de Wette Fays -</i>	(p. 9)

N°B-2013-3984	<i>Lyon 7°- Déclassement de 2 parties du domaine public communautaire situées rue Marcel Mérieux et cession d'un terrain nu à l'Office public de l'habitat (OPH) du Département du Rhône -</i>	(p. 11)
N°B-2013-3985	<i>Lyon 9°- Cession à la SCI Noaho Résidences d'un tènement immobilier situé 11, 13, 15, 17, rue des Tanneurs et 2, rue du Bourbonnais -</i>	(p. 9)
N°B-2013-3986	<i>Lyon 9°- Zone d'aménagement concerté (ZAC) Industrie - Autorisation donnée à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) pour engager les travaux de réalisation des équipements portant sur les parcelles communautaires situées 21-22, rue Joannès Carret et cadastrées sous les numéros 68, 69, 85 et 86 de la section AL -</i>	(p. 12)
N°B-2013-3987	<i>Saint Genis Laval - Revente, à la Ville, d'un immeuble situé 36, rue Pierre Fourel -</i>	(p. 9)
N°B-2013-3988	<i>Sainte Foy lès Lyon - Cession, à titre gratuit, aux époux Cannizzo, de 2 parcelles de terrain situées à l'angle des rues Jean-Baptiste Simon et Joseph Ricard -</i>	(p. 9)
N°B-2013-3989	<i>Sainte Foy lès Lyon - Cession, à titre gratuit, à l'indivision Cannizzo-Guez-Maréchal et Bellier, d'une parcelle de terrain nu située 2, rue Jean-Baptiste Simon -</i>	(p. 9)
N°B-2013-3990	<i>Sainte Foy lès Lyon - Cession, à titre gratuit, aux époux Guez, d'une parcelle de terrain nu située rue Jean-Baptiste Simon -</i>	(p. 9)
N°B-2013-3991	<i>Sainte Foy lès Lyon - Cession, à titre gratuit, aux époux Maréchal, d'une parcelle de terrain nu située rue Joseph Ricard -</i>	(p. 9)
N°B-2013-3992	<i>Villeurbanne - Autorisation de déposer des demandes de permis de démolir et de déclarations préalables -</i>	(p. 12)
N°B-2013-3993	<i>Albigny sur Saône - Institution d'une servitude de passage de 2 canalisations pour l'évacuation des eaux usées et pluviales dans une propriété située 11, quai Général de Gaulle et appartenant à Mme Louis Pegaz - Approbation d'une convention -</i>	(p. 9)
N°B-2013-3994	<i>Lyon 3°- Abandon d'une servitude de passage piétonnier public permettant la liaison entre la place publique rue d'Aubigny et la rue Etienne Richerand sur un tènement situé 48-50, rue Etienne Richerand et appartenant à la copropriété de l'immeuble Le Cézanne -</i>	(p. 9)
N°B-2013-3995	<i>Lyon 8°- Institution au profit du Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL) d'une servitude d'ancrage sur la façade de l'immeuble communautaire situé 2, cours Albert Thomas - Approbation d'une convention -</i>	(p. 9)
N°B-2013-3996	<i>Oullins - Institution d'une servitude de passage d'une canalisation publique souterraine pour le transport des eaux usées et pluviales sous une parcelle située 14 à 58, boulevard John Fitzgerald Kennedy, angle 17 à 37, rue Frère Benoit appartenant à la copropriété du Groupe Immobilier du parc des Célestins - Approbation d'une convention -</i>	(p. 9)
N°B-2013-3997	<i>Oullins - Institution d'une servitude de passage d'une canalisation publique souterraine pour le transport des eaux usées et pluviales sous une parcelle située lieu-dit Les Célestins appartenant à M. Francesco Andreoletti - Approbation d'une convention -</i>	(p. 9)
N°B-2013-3998	<i>Oullins - Institution d'une servitude de passage d'une canalisation publique souterraine pour le transport des eaux usées et pluviales sous une parcelle située lieu-dit Les Célestins et appartenant à Mme Monique Andreoletti - Approbation d'une convention -</i>	(p. 9)
N°B-2013-3999	<i>Dispositif de surveillance et de maîtrise des flux - Règlement de copropriété de brevets -</i>	(p. 13)
N°B-2013-4000	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SCA Foncière d'habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 14)
N°B-2013-4001	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès du Crédit foncier de France -</i>	(p. 14)
N°B-2013-4002	<i>Transfert d'une garantie d'emprunt de la SA d'HLM 3F Immobilière en Rhône-Alpes au profit de la SA d'HLM Résidences sociales de France - Contrat de prêt Amallia -</i>	(p. 14)
N°B-2013-4003	<i>Garanties d'emprunt accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) de Saint Priest-Porte des Alpes habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 14)
N°B-2013-4004	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 14)

N°B-2013-4005	<i>Garantie d'emprunt accordée à la Société anonyme coopérative de production (SACP) d'HLM Rhône-Saône habitat auprès du Crédit foncier de France -</i>	(p. 14)
N°B-2013-4006	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Décision modificative à la décision n°B-2012-3535 du Bureau du 17 septembre 2012 -</i>	(p. 14)
N°B-2013-4007	<i>Garantie d'emprunt accordée à la société anonyme coopérative de production (SACP) d'HLM Rhône-Saône habitat auprès du Crédit foncier de France -</i>	(p. 14)
N°B-2013-4008	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 14)
N°B-2013-4009	<i>Garanties d'emprunts accordées à la Société coopérative de production (SCP) d'HLM Ain habitat auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes -</i>	(p. 14)
N°B-2013-4010	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SCA Foncière d'habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 14)
N°B-2013-4011	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM SCIC habitat Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 14)
N°B-2013-4012	<i>Assistance pour l'animation du club pour le développement durable - Acteurs, communes et territoires - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 15)
N°B-2013-4013	<i>Entretien et pose d'équipements vidéo et de détection - Marché à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 11)
N°B-2013-4014	<i>Fourniture d'outillage pour la direction de la voirie - Marché à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 11)
N°B-2013-4015	<i>Réparations et fourniture de pièces détachées pour les matériels SCHNEIDER Electric installés sur les stations d'épuration, de relèvement et l'usine d'incinération de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure négociée sans mise en concurrence -</i>	(p. 13)
N°B-2013-4016	<i>Abonnement téléservice gestion DT-DICT et prestations associées - Marché à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 11)
N°B-2013-4017	<i>Fourniture de produit de marquage pour la signalisation au sol - Marché à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 11)
N°B-2013-4018	<i>Auscultation du patrimoine de voirie - Marché à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 11)
N°B-2013-4019	<i>Maintenance petit outillage et matériel thermique - Marché à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 11)
N°B-2013-4020	<i>Contrôles électriques initiaux et périodiques des installations de signalisation lumineuse de bornes escamotables, de totem taxi, de panneaux lumineux de caméras et de stations de comptage - Marché à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 11)
N°B-2013-4021	<i>Travaux d'entretien d'électricité pour les équipements de la signalisation lumineuse des contrôles d'accès par bornes escamotables et par barrières automatiques - Marché à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés -</i>	(p. 11)
N°B-2013-4022	<i>Fourniture de plaques de rue - Marché à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 11)
N°B-2013-4023	<i>Etudes de circulation - Marchés à bons de commande - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés -</i>	(p. 11)
N°B-2013-4024	<i>Assistance à l'analyse financière des organismes externes - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 16)

N°B-2013-4025	<i>Fourniture d'armoires pour la signalisation lumineuse - Marché à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 11)
N°B-2013-4026	<i>Caluire et Cuire - Assainissement du quartier du Vernay - Construction d'un réseau et d'un poste de refoulement des eaux usées - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 13)
N°B-2013-4027	<i>Décines Charpieu - Travaux de déplacement de la station de relèvement des eaux usées de la Berthaudière - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 13)
N°B-2013-4028	<i>Grigny - Construction d'une déchèterie - Lot n°1 : terrassements, voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 12)
N°B-2013-4029	<i>Lyon 9°- Groupe scolaire Antonin Laborde - Recons truction - Lot n°11 : doublages-cloisons - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Lot n°16 : chauffage-VMC - Autorisation de signer un avenant n°1 au marché public -</i>	(p. 16)
N°B-2013-4030	<i>Mions - Aménagement de la rue Léopha - Lot n°1 : voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 16)
N°B-2013-4031	<i>Saint Fons - Travaux de remplacement de 2 chaufferies du Centre Léon Blum - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 12)
N°B-2013-4032	<i>Vaulx en Velin - Lyon 7°- Prestations de nettoyage des locaux affectés aux directions et divers immeubles propriété de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n°6 : sites Jean Corona et Maison du Carré de Soie (Vaulx en Velin) et Clément Marot (Lyon 7°) - Marché réservé aux entreprises adaptées - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure négociée avec mise en concurrence -</i>	(p. 12)
N°B-2013-4033	<i>Vénissieux - Quartier du plateau des Minguettes - Etude urbaine et mission d'architecte en chef - Autorisation de signer le marché de prestations intellectuelles à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 7)
N°B-2013-4034	<i>Marchés communautaires attribués aux sociétés SCREG sud-est et SACER sud-est - Avenants collectifs de transfert de marchés à la société Colas Rhône-Alpes Auvergne -</i>	(p. 14)
N°B-2013-4035	<i>Marchés communautaires attribués à la société CEGELEC Centre-Est - Avenant collectif de transfert de marchés à la société CEGELEC SAS -</i>	(p. 14)
N°B-2013-4036	<i>Lyon 9°- Assainissement du quai du Commerce et de la rue Rhin et Danube - Construction d'un dessableur de type 180 et d'un dessableur - Autorisation de signer un avenant n°1 au marché public -</i>	(p. 13)
N°B-2013-4037	<i>Mions - Construction d'un réseau des eaux pluviales A 210, A 180, diamètres 1 000 et 800 mm rues Albert Ferrus, des Tilleuls, Busy et Pasteur - Autorisation de signer un avenant n°1 au marché -</i>	(p. 13)
N°B-2013-4038	<i>Saint Fons - Exploitation de la station d'épuration - Autorisation de signer l'avenant de transfert du marché au profit de la SARL ECOSTATION -</i>	(p. 13)
N°B-2013-4039	<i>Réalisation d'une série documentaire autour des travaux de rénovation du tunnel de la Croix-Rousse - Attribution de la subvention 2013 à l'association Trabouloscope - Autorisation de signer un avenant n°3 -</i>	(p. 17)
N°B-2013-4040	<i>Lyon 1er - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à la société Habitations modernes et familiales (HMF) Rhône-Alpes de l'immeuble situé 6, rue Lémot -</i>	(p. 9)
N°B-2013-4041	<i>Lyon 4°- Mise à disposition, par bail emphytéotique, à la société Cité Nouvelle, de l'immeuble situé 95 bis, Grande Rue de la Croix-Rousse -</i>	(p. 9)
N°B-2013-4042	<i>Décines Charpieu - Accessibilité au site du Montout - Accès Sud - rues Pierre Gay, Voltaire et chemin de Charpieu - Indemnisation pour éviction agricole et rupture anticipée de bail concernant une partie des parcelles BN 212 et BN 204 pour une surface de 26 447 mètres carrés situées rue Voltaire et exploitées par l'EARL les Houdières représentée par M. Jean-Marc Archimbaud - Approbation d'une convention -</i>	(p. 9)
N°B-2013-4043	<i>Genas - Centre d'enfouissement technique (CET) - Protocole d'accord transactionnel entre la Communauté urbaine de Lyon et SERPOL -</i>	(p. 16)

N°B-2013-4044	<i>Lyon 3°- Protocole d'accord transactionnel avec M. Omar Mansouri, gérant de la SARL ZAM ZAM - Versement de l'indemnité d'éviction du bail commercial situé 19, rue Paul Bert -</i>	(p. 10)
N°B-2013-4045	<i>Villeurbanne - Indemnisation de la société des pétroles Shell pour la libération du tènement qu'elle occupe, 198 à 202, avenue Roger Salengro - Signature d'un protocole d'accord -</i>	(p. 10)

Présidence de monsieur Gérard Collomb

Président

Le lundi 11 mars 2013 à 10 heures 30, mesdames et messieurs les membres du Bureau, dûment convoqués le lundi 4 mars 2013 en séance par monsieur le Président, se sont réunis à l'Hôtel de Communauté, sous la présidence de monsieur Gérard Collomb, Président.

M. LE PRESIDENT : Nous allons commencer notre séance de Bureau mais avant d'entrer dans le vif du sujet, je voudrais vous présenter deux nouveaux collaborateurs :

- monsieur Michel Soulas, ingénieur des travaux publics de l'Etat de formation, ancien élève de l'ENA, et qui était depuis 3 ans directeur général adjoint des ressources humaines au Conseil général de Savoie. Il va occuper le même poste ici, et il est également issu de la Chambre régionale des comptes puisqu'il a été, avant son poste en Savoie, pendant 5 ans, commissaire du gouvernement près de la CRC de Midi-Pyrénées,

- monsieur Jérémie Hébert, ancien fonctionnaire au ministère de la justice, ancien élève de l'INET, et qui était depuis 3 ans directeur des finances à la Ville de Metz et directeur général adjoint ressources.

Désignation d'un secrétaire de séance

M. LE PRESIDENT : Pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner madame Dounia Besson pour assurer les fonctions de secrétaire et procéder à l'appel nominal.

Madame Dounia Besson, vous avez la parole.

(Madame Dounia Besson est désignée et procède à l'appel nominal).

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Charrier, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Brachet, Charles, Colin, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Frih, MM. Assi, Julien-Laferrière, Sangalli.

Absents excusés : Mme Domenech Diana (pouvoir à M. Claisse), M. Buna (pouvoir à M. Charles), Mme Guillemot (pouvoir à M. Darne J.), MM. Calvel (pouvoir à M. Assi), Abadie (pouvoir à M. Desseigne), Passi, Sécheresse, Mme Dognin-Sauze (pouvoir à Mme Gelas).

Absents non excusés : MM. Daclin, Barge, Mme Peytavin, MM. Vesco, Rivalta, David G., Lebuhotel.

(Le quorum étant atteint, la séance est ouverte).

Adoption du procès-verbal

du Bureau du 7 janvier 2013

M. LE PRESIDENT : Mesdames et messieurs, vous avez tous pris connaissance du procès-verbal du Bureau du 7 janvier 2013. Si personne n'a d'observation à présenter, je vais le mettre aux voix.

(Le procès-verbal est adopté à l'unanimité).

N° B-2013-4033 - Vénissieux - Quartier du plateau des Minguettes - Etude urbaine et mission d'architecte en chef - Autorisation de signer le marché de prestations intellectuelles à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Charrier rapporte le dossier n° B-2013-4033. Monsieur Charrier, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CHARRIER, rapporteur : Monsieur le Président, le dossier n° B-2013-4033 à Vénissieux, quartier du plateau des Minguettes, concerne la signature d'un marché de prestations intellectuelles à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert avec le groupement d'entreprises Passagers des Villes/In Strada/Berim/Adequation/Les Eclairagistes associés en vue de mener les réflexions quant au développement du programme de renouvellement urbain du quartier. Avis favorable.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président CHARRIER.

N° B-2013-3952 - Bron - Acquisition d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n° 494 et 644 de la copropriété Terraillon, situés 8, rue Hélène Boucher et appartenant à M. Erdal Tokgoz - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3953 - Bron - Acquisition des lots n° 739 et 839 dépendant d'un immeuble de la copropriété Terraillon situé bâtiment C 26, rue Hélène Boucher et appartenant à Mme Farida Ramdame - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3954 - Bron - Acquisition d'un appartement et d'une cave formant les lots n° 472 et 622 de la copropriété Terraillon situé 4, rue Hélène Boucher - bâtiment B et appartenant au Foyer Notre-Dame des Sans Abris - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3955 - Bron - Acquisition d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n° 495 et 645 de la copropriété Terraillon, situés au 8, rue Hélène Boucher et appartenant à M. et Mme Mehmet et Gülhan Lal - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3956 - Bron - Acquisition des lots n° 761 et 861 dépendant d'un immeuble de la copropriété Terraillon situé bâtiment C - escalier 9 - 22, rue Hélène Boucher et appartenant à M. et Mme Ali Can - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3957 - Bron - Acquisition d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n° 764 et 864 de la copropriété Terraillon, situés 22, rue Hélène Boucher et appartenant à M. et Mme Kheir Touati - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3958 - Collonges au Mont d'Or - Acquisition d'une parcelle de terrain située à Ecully-Nord et appartenant aux époux

Bernard Crétin et à M. Philippe Crétin - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3959 - Corbas - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain situées route de Marennes et appartenant à l'association syndicale libre La Grande Prairie - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3960 - Corbas - Acquisition, à titre gratuit, de 8 parcelles de terrain situées rue Centrale et appartenant à la Commune - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3961 - Décines Charpieu - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 1, rue Nansen et appartenant à l'Office public de l'habitat (OPH) Villeurbanne est habitat - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3962 - Fontaines Saint Martin - Acquisition d'un terrain nu situé rue des Molières et appartenant à la Commune - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3963 - Genay - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 300, rue des Molières et appartenant aux conjoints Héritier - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3964 - Lissieu - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située à Dommartin, au lieu-dit Pont de Reyre, RN 6 et appartenant au Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) d'assainissement du Sémanet - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3965 - Lyon 2° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Lyon Confluence - Acquisition des parcelles cadastrées BH 9, BH 30, BH 78 et BH 79, situées cours Charlemagne, square Julien Gras et quai Perrache et appartenant à Réseau ferré de France (RFF) - Décision modificative à la décision n° B-2012-3709 du Bureau du 10 décembre 2012 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3966 - Lyon 2° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Lyon Confluence 1ère phase - Acquisition des parcelles cadastrées 151, 241, 245, 247, 249, 254 et 301 de la section BC formant une partie du trottoir sud du cours Bayard et appartenant à la société publique locale d'aménagement (SPLA) Lyon Confluence - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3967 - Lyon 4° - Acquisition de parcelles de terrain situées 5, avenue Birmingham, rue André Bonin et 35, quai Joseph Gillet et appartenant à la Ville de Lyon - Approbation d'un avenant - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3968 - Mions - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain situées rue Jean Rostand et rue Yves Farge et appartenant à l'Association syndicale libre (ASL)

du lotissement Le Jardin des Arts - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3969 - Oullins - Rillieux la Pape - Acquisition de tènements situés en zone de captage d'eau et appartenant à la société Veolia - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3970 - Rillieux la Pape - Acquisition d'un terrain nu situé 1065, chemin du Champ de Lière et appartenant à la SCI CENTMOINUM - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3971 - Saint Genis Laval - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située chemin de Moly et appartenant à l'Association syndicale libre du lotissement Les Jardins de Moly - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3972 - Saint Genis Laval - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située 84, chemin de Moly et appartenant à Mme Paulette Sanchez - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3973 - Saint Genis Laval - Acquisition, à titre onéreux, d'une parcelle de terrain nu située 1, chemin de Chapoly et appartenant au Syndicat des copropriétaires du 1, chemin de Chapoly - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3974 - Saint Germain au Mont d'Or - Acquisition de 2 parcelles de terrain, dépendant des propriétés de Mme Yvonne Rotival et Mme Jeanne Ponthus, situées avenue de la Paix - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3975 - Saint Priest - Acquisition de 3 parcelles de terrain situées avenue Aristide Briand et appartenant à la Commune de Saint Priest - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3976 - Sathonay Camp - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain nu situées 24, boulevard de l'Ouest et appartenant à la Commune - Direction générale - Mission coordination territoriale -

N° B-2013-3977 - Vaulx en Velin - Acquisition, à titre gratuit, de 3 parcelles de terrain situées avenue Charles de Gaulle et rue du 19 mars 1962 et appartenant à la Commune - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3978 - Vaulx en Velin - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain situées avenue Salvador Allende, angle rue Paul Marcellin et appartenant à la SCI Alexandra - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3979 - Vénissieux - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain nu situées à l'angle des rues Aristide Bruant et Jean Cagne ainsi qu'à l'angle de la rue des Martyrs

de la Résistance et de l'avenue du 8 mai 1945 et appartenant à la Commune de Vénissieux - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3980 - Cession, à l'Office public de l'habitat (OPH) du Rhône, d'un tènement immobilier situé 13, rue Claudius Collonge, angle 3, rue Dugas Montbel - Abrogation de la décision n° B-2012-3733 du Bureau du 10 décembre 2012 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3981 - Bron - Cession à Mme Farida Ramdame des lots n° 1187 et 1097 dépendant d'un immeuble en copropriété Terrailon situé 17, rue Jules Védrières - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3982 - Bron - Cession à M. et Mme Kheir Touati d'un appartement et d'une cave formant respectivement les lots n° 1311 et 1261 de la copropriété Terrailon, situés au 60, rue Guynemer - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3983 - Caluire et Cuire - Cession à la Commune d'un terrain nu situé chemin de Wette Fays - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3985 - Lyon 9° - Cession à la SCI Noaho Résidences d'un tènement immobilier situé 11, 13, 15, 17, rue des Tanneurs et 2, rue du Bourbonnais - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3987 - Saint Genis Laval - Revente, à la Ville, d'un immeuble situé 36, rue Pierre Fourel - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3988 - Sainte Foy lès Lyon - Cession, à titre gratuit, aux époux Cannizzo, de 2 parcelles de terrain situées à l'angle des rues Jean-Baptiste Simon et Joseph Ricard - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3989 - Sainte Foy lès Lyon - Cession, à titre gratuit, à l'indivision Cannizzo-Guez-Maréchal et Bellier, d'une parcelle de terrain nu située 2, rue Jean-Baptiste Simon - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3990 - Sainte Foy lès Lyon - Cession, à titre gratuit, aux époux Guez, d'une parcelle de terrain nu située rue Jean-Baptiste Simon - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3991 - Sainte Foy lès Lyon - Cession, à titre gratuit, aux époux Maréchal, d'une parcelle de terrain nu située rue Joseph Ricard - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3993 - Albigny sur Saône - Institution d'une servitude de passage de 2 canalisations pour l'évacuation des eaux usées et pluviales dans une propriété située 11, quai Général de

Gaulle et appartenant à Mme Louis Pegaz - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3994 - Lyon 3° - Abandon d'une servitude de passage piétonnier public permettant la liaison entre la place publique rue d'Aubigny et la rue Etienne Richerand sur un tènement situé 48-50, rue Etienne Richerand et appartenant à la copropriété de l'immeuble Le Cézanne - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3995 - Lyon 8° - Institution au profit du Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL) d'une servitude d'ancrage sur la façade de l'immeuble communautaire situé 2, cours Albert Thomas - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3996 - Oullins - Institution d'une servitude de passage d'une canalisation publique souterraine pour le transport des eaux usées et pluviales sous une parcelle située 14 à 58, boulevard John Fitzgerald Kennedy, angle 17 à 37, rue Frère Benoit appartenant à la copropriété du Groupe Immobilier du parc des Célestins - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3997 - Oullins - Institution d'une servitude de passage d'une canalisation publique souterraine pour le transport des eaux usées et pluviales sous une parcelle située lieu-dit Les Célestins appartenant à M. Francesco Andreoletti - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3998 - Oullins - Institution d'une servitude de passage d'une canalisation publique souterraine pour le transport des eaux usées et pluviales sous une parcelle située lieu-dit Les Célestins et appartenant à Mme Monique Andreoletti - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4040 - Lyon 1er - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à la société Habitations modernes et familiales (HMF) Rhône-Alpes de l'immeuble situé 6, rue Lémot - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4041 - Lyon 4° - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à la société Cité Nouvelle, de l'immeuble situé 95 bis, Grande Rue de la Croix-Rousse - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4042 - Décines Charpieu - Accessibilité au site du Montout - Accès Sud - rues Pierre Gay, Voltaire et chemin de Charpieu - Indemnisation pour éviction agricole et rupture anticipée de bail concernant une partie des parcelles BN 212 et BN 204 pour une surface de 26 447 mètres carrés situées rue Voltaire et exploitées par l'EARL les Houdières représentée par M. Jean-Marc Archimbaud - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4044 - Lyon 3° - Protocole d'accord transactionnel avec M. Omar Mansouri, gérant de la SARL ZAMZAM - Versement de l'indemnité d'éviction du bail commercial situé 19, rue Paul Bert - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-4045 - Villeurbanne - Indemnisation de la société des pétroles Shell pour la libération du tènement qu'elle occupe, 198 à 202, avenue Roger Salengro - Signature d'un protocole d'accord - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Barral rapporte les dossiers n° B-2013-3952 à B-2013-3983, B-2013-3985, B-2013-3987 à B-2013-3991, B-2013-3993 à B-2013-3998, B-2013-4040 à B-2013-4042, B-2013-4044 et B-2013-4045. Monsieur Barral, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BARRAL, rapporteur : Monsieur le Président, je vais commencer par des dossiers d'acquisitions. Les dossiers n° B-2013-3952, B-2013-3953, B-2013-3954, B-2013-3955, B-2013-3956 et B-2013-3957 concernent l'opération de renouvellement urbain (ORU) Terrailon à Bron. Il s'agit de l'acquisition de 6 logements et de 6 caves, et les parties communes s'y rattachant, pour un montant de 479 725 €.

Le dossier n° B-2013-3966 à Lyon 2°, dans le cadre de la ZAC Lyon Confluence, concerne le rachat, à la société publique locale d'aménagement (SPLA), des aménagements de voirie et de trottoirs constituant une assiette de terrain de 1 788 mètres carrés pour un montant de 1 142 661,56 € TTC.

Le dossier n° B-2013-3964 à Lissieu concerne le rachat, auprès du Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) d'assainissement du Sémanet, du terrain d'assiette de la station d'épuration pour une surface de 6 291 mètres carrés, et cette acquisition se fera à titre gratuit.

Le dossier n° B-2013-3969 à Oullins et Rillieux la Pape, dans le cadre des services urbains, concerne l'acquisition, à titre gratuit, d'un terrain de 2 544 mètres carrés en zone de captage qui appartient à la société Véolia.

Les dossiers n° B-2013-3959, B-2013-3960, B-2013-3961, B-2013-3963, B-2013-3968, B-2013-3971, B-2013-3976, B-2013-3977, B-2013-3978 et B-2013-3979 à Corbas, Décines Charpieu, Genay, Mions, Saint Genis Laval, Sathonay Camp, Vaulx en Velin et Vénissieux concernent un ensemble d'acquisitions à titre gratuit de 9 986 mètres carrés de terrains nécessaires à des aménagements de voirie de proximité.

Les dossiers n° B-2013-3958, B-2013-3970, B-2013-3972, B-2013-3973, B-2013-3974 et B-2013-3975 à Collonges au Mont d'Or, Rillieux la Pape, Saint Genis Laval, Saint Germain au Mont d'Or et Saint Priest concernent un ensemble d'acquisitions de 1 567 mètres carrés de terrains nécessaires à des aménagements de voirie de proximité pour un montant de 79 575 €.

Le dossier n° B-2013-3962 à Fontaines Saint Martin concerne l'acquisition, auprès de la Commune, d'un terrain de 57 mètres carrés pour la création d'un poste de rechloration pour le service de l'eau, pour un montant de 4 500 €.

Ensuite, il y a diverses cessions.

Le dossier n° B-2013-3985 à Lyon 9° concerne la cession à la SCI Noaho Résidences d'un tènement immobilier pour la

réalisation de 20 logements et 4 commerces, pour un montant de 580 000 €.

Le dossier n° B-2013-3980 à Lyon 2° concerne l'abrogation de la décision n° B-2012-3733 du 10 décembre 2012 portant sur la modification de la surface construite déposée au permis de construire. Il s'agit de réajuster le prix en fonction de cette surface qui se montera sur la nouvelle décision à un montant de 231 129,86 €.

Le dossier n° B-2013-3983 à Caluire et Cuire concerne la cession à la Commune d'un terrain de 100 mètres carrés pour un montant de 2 500 € nécessaire à la réalisation d'un cheminement piéton.

Le dossier n° B-2013-3987 à Saint Genis Laval concerne la cession à la Commune, suite à une préemption, d'un immeuble pour la création de locaux associatifs, cédé pour un montant de 170 000 €.

Les dossiers n° B-2013-3988, B-2013-3989, B-2013-3990 et B-2013-3991 à Sainte Foy lès Lyon concernent des cessions de délaissés de terrain pour une surface globale de 371 mètres carrés. Ces cessions de délaissés de terrain sont consécutives à l'aménagement de la rue Jean-Baptiste Simon et se feront à titre gratuit.

Le dossier n° B-2013-3981 à Bron concerne, dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain (ORU) du quartier Terrailon à Bron, la cession d'un logement de type F4 à madame Farida Ramdame pour un montant de 54 000 €.

Le dossier n° B-2013-3982 à Bron concerne, dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain (ORU) du quartier Terrailon, la cession d'un logement et d'une cave, et les parties communes générales s'y rattachant, pour un montant de 88 500 € à monsieur et madame Kheir Touati.

Ensuite, divers dossiers :

Le dossier n° B-2013-4044 à Lyon 3° concerne, dans le cadre de la libération d'un local commercial, la signature d'un protocole d'accord transactionnel fixant le montant de l'indemnité d'éviction et de bail commercial pour la SARL ZAM ZAM, pour un montant de 164 100 €.

Le dossier n° B-2013-3967 à Lyon 4° concerne, dans le cadre de la requalification de l'avenue Birmingham, l'établissement d'un avenant concernant les surfaces de terrain cédées à la Communauté urbaine par la Ville de Lyon et notamment une parcelle qui était quantifiée à 80 mètres carrés, et qui passe à 142 mètres carrés. Il s'agit de la parcelle cadastrée AD 114. Ceci se fait donc par avenant et ne modifie pas le prix de cession.

Les dossiers n° B-2013-3993, B-2013-3996, B-2013-3997 et B-2013-3998 à Albigny sur Saône et Oullins, pour la direction de l'eau, concernent des institutions de servitude de passage de canalisations d'eaux usées et pluviales qui se feront à titre gratuit.

Le dossier n° B-2013-4040 à Lyon 1er concerne la mise à disposition par bail emphytéotique, auprès de la société Habitations modernes et familiales (HMF) Rhône-Alpes, d'un immeuble pour la réalisation de 6 logements + 3 logements

PLAI pour une surface habitable totale de 434,65 mètres carrés avec un droit d'entrée, loyer compris, pour les 40 premières années, à 396 040 €. Il n'y aura pas de loyer les 15 dernières années du bail pour en assurer l'équilibre financier sur cette opération.

Le dossier n° B-2013-3995 à Lyon 8° concerne l'institution d'une servitude d'ancrage, à titre gratuit, au profit du Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL), pour la ligne T4 sur un immeuble communautaire situé 2, cours Albert Thomas.

Le dossier n° B-2013-3994 à Lyon 3° concerne l'abandon d'une servitude de passage piétonnier public pour la copropriété de l'immeuble Le Cézanne. En effet, depuis l'aménagement de la rue Etienne Richerand, il n'est plus nécessaire de garder cette servitude de passage.

Le dossier n° B-2013-4041 à Lyon 4° concerne la mise à disposition, par bail emphytéotique, à la Société Cité Nouvelle, d'un immeuble pour la réalisation de 2 logements PLUS + 2 logements PLAI. Ce bail emphytéotique a une durée de 55 ans avec un droit d'entrée et un loyer dès les 40 premières années tout compris à 126 540 €. Les 15 dernières années se feront avec un loyer annuel revalorisable de 5 697 €.

Le dossier n° B-2013-3965 à Lyon 2° concerne une décision modificative à la décision n° B-2012-3709 du Bureau du 10 décembre 2012 portant sur les acquisitions de terrain appartenant à Réseau ferré de France (RFF). Il s'agit de modifier des numéros de parcelles cadastrales BH 9, BH 30, BH 78 et BH 79 et de lire que l'avis de France domaine est daté du 12 novembre 2012.

Le dossier n° B-2013-4042 à Décines Charpieu concerne l'indemnisation pour éviction agricole et rupture de bail, concédée à l'EARL les Houdières, dans le cadre de l'accessibilité au site du Montout. Celle-ci s'élève à 158 682 €.

Le dossier n° B-2013-4045 à Villeurbanne concerne le paiement d'une indemnisation d'éviction pour la libération d'une station service, pour un montant de 409 270 €.

J'en ai terminé avec ces dossiers. Avis favorable.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés, MM. Collomb, Bernard, Crimier, Bouju et Darne n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2013-3966 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales), M. Buna (pouvoir à M. Charles) et M. Charles s'étant abstenus lors du vote du dossier n° B-2013-4042.

Rapporteur : M. le Vice-Président BARRAL.

N° B-2013-3984 - Lyon 7° - Déclassement de 2 parties du domaine public communautaire situées rue Marcel Mérieux et cession d'un terrain nu à l'Office public de l'habitat (OPH) du Département du Rhône - Direction de la voirie -

N° B-2013-4013 - Entretien et pose d'équipements vidéo et de détection - Marché à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de la voirie -

N° B-2013-4014 - Fourniture d'outillage pour la direction de la voirie - Marché à bons de commande - Lancement de la

procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de la voirie -

N° B-2013-4016 - Abonnement téléservice gestion DT-DICT et prestations associées - Marché à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de la voirie -

N° B-2013-4017 - Fourniture de produit de marquage pour la signalisation au sol - Marché à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de la voirie -

N° B-2013-4018 - Auscultation du patrimoine de voirie - Marché à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de la voirie -

N° B-2013-4019 - Maintenance petit outillage et matériel thermique - Marché à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de la voirie -

N° B-2013-4020 - Contrôles électriques initiaux et périodiques des installations de signalisation lumineuse de bornes escamotables, de totem taxi, de panneaux lumineux de caméras et de stations de comptage - Marché à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de la voirie -

N° B-2013-4021 - Travaux d'entretien d'électricité pour les équipements de la signalisation lumineuse des contrôles d'accès par bornes escamotables et par barrières automatiques - Marché à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés - Direction de la voirie -

N° B-2013-4022 - Fourniture de plaques de rue - Marché à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de la voirie -

N° B-2013-4023 - Etudes de circulation - Marchés à bons de commande - Lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés - Direction de la voirie -

N° B-2013-4025 - Fourniture d'armoires pour la signalisation lumineuse - Marché à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de la voirie -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Desseigne rapporte les dossiers n° B-2013-3984, B-2013-4013, B-2013-4014, B-2013-4016 à B-2013-4023 et B-2013-4025. Monsieur Desseigne, vous avez la parole.

M. le Vice-Président DESSEIGNE, rapporteur : Oui, monsieur le Président. Le dossier n° B-2013-3984 à Lyon 7° concerne le déclassement de 2 parties du domaine public communautaire situées rue Marcel Mérieux et la cession d'une partie d'un tènement immobilier au profit de l'Office public de l'habitat (OPH) du Département du Rhône. Une partie d'un parking serait cédée à l'Office public de l'habitat (OPH) du Département du Rhône et l'autre partie rentrerait dans le domaine privé de la Communauté urbaine. Un prix de cession, en ce qui concerne la partie du tènement cédée à l'Office public de l'habitat (OPH) du Département du Rhône, est fixé à 1 091 920 € HT, frais de dépollution déduits.

Le dossier n° B-2013-4013 concerne l'entretien et la pose d'équipements vidéo et de détection. Il s'agit d'un marché à bons de commande pour l'année 2014 et éventuellement les années 2015, 2016 et 2017, avec un montant annuel minimum de 150 000 € HT et maximum de 600 000 € HT. Il s'agit d'une procédure d'appel d'offres ouvert.

Le dossier n° B-2013-4014 concerne la fourniture d'outillage pour la direction de la voirie pour les années 2014, 2015, 2016 et 2017 pour un montant annuel minimum de 80 000 € HT et maximum de 320 000 € HT. Il s'agit d'un marché à bons de commande et d'une procédure d'appel d'offres ouvert.

Le dossier n° B-2013-4016 se rapporte au lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert, en vue de l'attribution d'un marché de téléservice gestion DT-DICT pour les années 2014, 2015 et 2016 pour un montant annuel minimum de 75 000 € HT et maximum de 300 000 € HT. Il s'agit d'un marché à bons de commande.

Le dossier n° B-2013-4017 se rapporte au lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert, en vue de l'attribution de 2 marchés de fourniture de produit de marquage pour la signalisation au sol pour les années 2014, 2015, 2016 et 2017, pour un montant de 4 784 000 € TTC pour 4 ans. 2 lots sont concernés. Les procédures sont identiques à celles évoquées précédemment.

Le dossier n° B-2013-4018 a trait à l'auscultation du patrimoine de voirie. Il s'agit d'un marché à bons de commande dans le cadre d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour les années 2014, 2015, 2016 et 2017, sans montant annuel minimum mais pour un montant annuel maximum de 600 000 € HT, à rapporter éventuellement sur les 4 ans.

Le dossier n° B-2013-4019 a trait à la maintenance petit outillage et matériel thermique. Il s'agit d'une procédure d'appel d'offres ouvert et d'un marché à bons de commande pour les années 2014, 2015, 2016 et 2017, sans montant annuel minimum mais avec un montant maximum de 320 000 € HT pour une année et à rapporter le cas échéant sur les 4 ans.

Le dossier n° B-2013-4020 concerne des contrôles électriques initiaux et périodiques des installations de signalisation lumineuse. Il s'agit d'un marché à bons de commande pour les années 2014, 2015, 2016 et 2017 avec un montant annuel minimum de 135 000 € HT et maximum de 270 000 € HT. Il s'agit d'une procédure d'appel d'offres ouvert.

Le dossier n° B-2013-4021 concerne des travaux d'entretien d'électricité pour les équipements de la signalisation lumineuse des contrôles d'accès par bornes escamotables et par barrières automatiques. Il y a 2 lots géographiques. Ce marché à bons de commande est prévu pour les années 2014, 2015, 2016 et 2017. Les prix des prestations sont détaillés comme le précise le dossier en fonction des 2 lots géographiques.

Le dossier n° B-2013-4022 concerne la fourniture de plaques de rue. Il s'agit d'un marché à bons de commande et d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour les années 2014, 2015, 2016 et 2017, pour un montant annuel minimum de 50 000 € HT et maximum de 200 000 € HT.

Le dossier n° B-2013-4023 concerne des études de circulation dans le cadre d'une procédure d'appel d'offres ouvert et d'un marché à bons de commande. 3 lots géographiques sont concernés et détaillés dans le dossier. Ce marché concerne les années 2014, 2015, 2016 et 2017. Pour chaque lot

géographique, vous avez la précision des montants annuels minimum et maximum et, avec le rapport, la prolongation sur les années suivantes.

Le dossier n° B-2013-4025 concerne la fourniture d'armoires pour la signalisation lumineuse. Il s'agit d'un marché à bons de commande pour les années 2014, 2015, 2016 et 2017 avec un montant annuel minimum de 50 000 € HT et maximum de 200 000 € HT, à rapporter si les autres années sont concernées. Il s'agit d'une procédure d'appel d'offres ouvert.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président DESSEIGNE.

N° B-2013-3986 - Lyon 9° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Industrie - Autorisation donnée à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) pour engager les travaux de réalisation des équipements portant sur les parcelles communautaires situées 21-22, rue Joannès Carret et cadastrées sous les numéros 68, 69, 85 et 86 de la section AL - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° B-2013-3992 - Villeurbanne - Autorisation de déposer des demandes de permis de démolir et de déclarations préalables - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2013-4028 - Grigny - Construction d'une déchèterie - Lot n° 1 : terrassements, voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2013-4031 - Saint Fons - Travaux de remplacement de 2 chaufferies du Centre Léon Blum - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

N° B-2013-4032 - Vaulx en Velin - Lyon 7° - Prestations de nettoyage des locaux affectés aux directions et divers immeubles propriété de la Communauté urbaine de Lyon - Lot n° 6 : sites Jean Corona et Maison du Carré de Soie (Vaulx en Velin) et Clément Marot (Lyon 7°) - Marché réservé aux entreprises adaptées - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure négociée avec mise en concurrence - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Darne rapporte les dossiers n° B-2013-3986, B-2013-3992, B-2013-4028, B-2013-4031 et B-2013-4032. Monsieur Darne, vous avez la parole.

M. le Vice-Président DARNE, rapporteur : Monsieur le Président, 5 dossiers. Le dossier n° B-2013-3986 à Lyon 9° porte sur l'autorisation donnée à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (SERL) à réaliser des travaux sur des parcelles communautaires dans la ZAC de l'Industrie.

Le dossier n° B-2013-3992 à Villeurbanne a pour objet d'autoriser à déposer des permis de démolir, d'une part, pour

un élargissement de voirie au 59 ter, cours de la République, et d'autre part dans le projet Carré de Soie au 22, 22 bis, rue Jara.

Le dossier n° B-2013-4028 à Grigny concerne l'autorisation de signer le marché de travaux pour la construction d'une déchetterie. Il s'agit du lot n° 1. Le coût est de 493 537,90 € TTC.

Le dossier n° B-2013-4031 à Saint Fons concerne les travaux de remplacement de 2 chaufferies du Centre Léon Blum dont la Communauté urbaine est propriétaire. Leur état nécessite leur remplacement. Le montant est de 340 860 € TTC dans une opération qui s'élève au total à 1 300 000 €.

Le dossier n° B-2013-4032 à Vaulx en Velin et Lyon 7° concerne une autorisation de signature d'un marché de prestations de nettoyage pour le lot n° 6 : sites Jean Corona et Maison du Carré de Soie et Clément Marot. Ce marché est réservé aux entreprises adaptées. Le montant minimum de ce marché est de 239 200 € TTC et maximum de 717 600 € TTC.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, MM. Bouju, Brachet et Da Passano n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2013-3986 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président DARNE.

N° B-2013-3999 - Dispositif de surveillance et de maîtrise des flux - Règlement de copropriété de brevets - Direction de l'eau -

N° B-2013-4015 - Réparations et fourniture de pièces détachées pour les matériels SCHNEIDER Electric installés sur les stations d'épuration, de relèvement et l'usine d'incinération de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure négociée sans mise en concurrence - Direction de l'eau -

N° B-2013-4026 - Caluire et Cuire - Assainissement du quartier du Vernay - Construction d'un réseau et d'un poste de refoulement des eaux usées - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de l'eau -

N° B-2013-4027 - Décines Charpieu - Travaux de déplacement de la station de relèvement des eaux usées de la Berthaudière - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée - Direction de l'eau -

N° B-2013-4036 - Lyon 9° - Assainissement du quai du Commerce et de la rue Rhin et Danube - Construction d'un dessableur de type 180 et d'un dessableur - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché public - Direction de l'eau -

N° B-2013-4037 - Mions - Construction d'un réseau des eaux pluviales A 210, A 180, diamètres 1 000 et 800 mm rues Albert Ferrus, des Tilleuls, Busy et Pasteur - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché - Direction de l'eau -

N° B-2013-4038 - Saint Fons - Exploitation de la station d'épuration - Autorisation de signer l'avenant de transfert du marché au profit de la SARL ECOSTATION - Direction de l'eau -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Colin rapporte les dossiers n° B-2013-3999, B-2013-4015, B-2013-4026, B-2013-4027 et B-2013-4036 à B-2013-4038. Monsieur Colin, vous avez la parole.

M. le Vice-Président COLIN, rapporteur : Monsieur le Président et chers collègues, le dossier n° B-2013-3999 concerne un règlement de copropriété d'un dépôt de brevets portant sur la surveillance et la maîtrise des flux. Les quotes-parts sont de 50 % pour la Communauté urbaine, de 25 % pour l'INSA et de 25 % pour l'UCBL. C'est un dépôt de brevets en commun.

Le dossier n° B-2013-4015 concerne les réparations et fournitures de pièces détachées spécifiques avec du matériel SCHNEIDER Electric installé sur les stations d'épuration. Il s'agit d'une procédure négociée sans mise en concurrence. Ce marché s'élève annuellement au minimum à 60 000 € HT et au maximum à 180 000 € HT.

Le dossier n° B-2013-4026 à Caluire et Cuire, quartier du Vernay, concerne la construction d'un réseau et d'un poste de refoulement des eaux usées. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer les marchés de travaux suite à l'appel d'offres ouvert. La commission permanente d'appel d'offres propose le lot n° 1 relatif à la construction d'un réseau de collecte et de refoulement des eaux usées au groupement d'entreprises STRACCHI/LEGROS TP/SOGEA RHONE ALPES/RAMPA TP pour un montant de 2 755 185,90 € HT et le lot n° 2 relatif à la construction d'une station de refoulement au groupement d'entreprises INEO RESEAUX EST/GANTELET GALABERTHIER pour un montant de 1 478 101 € HT.

Le dossier n° B-2013-4027 à Décines Charpieu concerne des travaux de déplacement de la station de relèvement des eaux usées de la Berthaudière. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer le marché concernant le lot n° 1 suite à la procédure d'appel d'offres ouvert. La commission permanente d'appel d'offres propose le lot n° 1 relatif à la construction d'une station de refoulement au groupement d'entreprises Demathieu et Bard/SAUR pour un montant de 3 845 000 € HT et le lot n° 2 relatif à la construction d'une canalisation des eaux usées à l'entreprise Rampa TP pour un montant de 197 834,50 € HT.

Le dossier n° B-2013-4036 à Lyon 9° concerne une autorisation de signer un avenant n° 1 au marché public concernant le quai du Commerce pour la construction d'un dessableur de type 180. Plusieurs problèmes sont apparus, notamment des matériaux extrêmement hétérogènes qui n'étaient pas prévisibles. Il s'ensuit, pour cet avenant, une augmentation de 9,45 % du montant initial du marché. Le montant s'élève à 388 327,49 € HT.

Le dossier n° B-2013-4037 à Mions concerne la construction d'un réseau des eaux pluviales A 210 et A 180, rues Albert Ferrus, des Tilleuls, Busy et Pasteur. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer un avenant n° 1 au marché conclu avec le groupement d'entreprises Nouvetra/Albertazzi/Stracchi/Rampa pour un montant de 528 836,38 € HT. Le dossier n° B-2013-4038 à Saint Fons concerne un avenant de transfert du marché au profit de la SARL ECOSTATION. La société SAUR SAS a constitué une société spécifique que pour la gestion de la station d'épuration de Saint Fons. Il s'agit d'un avenant de transfert de nom de société.

M. LE PRESIDENT : Ce dossier fait l'objet d'une note au rapporteur déposée sur les pupitres :

Dans le 1° du **DECIDE**, il convient de lire "au bénéfice du groupement d'entreprises SARL ECOSTATION/STEREAU SAS."

au lieu de :

"au bénéfice de la SARL ECOSTATION."

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président COLIN.

N° B-2013-4000 - Garanties d'emprunts accordées à la SCA Foncière d'habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2013-4001 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès du Crédit foncier de France - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2013-4002 - Transfert d'une garantie d'emprunt de la SA d'HLM 3F Immobilière en Rhône-Alpes au profit de la SA d'HLM Résidences sociales de France - Contrat de prêt Amallia - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2013-4003 - Garanties d'emprunt accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) de Saint Priest-Porte des Alpes habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2013-4004 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2013-4005 - Garantie d'emprunt accordée à la Société anonyme coopérative de production (SACP) d'HLM Rhône-Saône habitat auprès du Crédit foncier de France - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2013-4006 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Décision modificative à la décision n° B-2012-3535 du Bureau du 17 septembre 2012 - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2013-4007 - Garantie d'emprunt accordée à la société anonyme coopérative de production (SACP) d'HLM Rhône-Saône habitat auprès du Crédit foncier de France - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2013-4008 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2013-4009 - Garanties d'emprunts accordées à la Société coopérative de production (SCP) d'HLM Ain habitat auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2013-4010 - Garanties d'emprunts accordées à la SCA Foncière d'habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2013-4011 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM SCIC habitat Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° B-2013-4034 - Marchés communautaires attribués aux sociétés SCREG sud-est et SACER sud-est - Avenants collectifs de transfert de marchés à la société Colas Rhône-Alpes Auvergne - Délégation générale aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique -

N° B-2013-4035 - Marchés communautaires attribués à la société CEGELEC Centre-Est - Avenant collectif de transfert de marchés à la société CEGELEC SAS - Délégation générale aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Pédrini rapporte les dossiers n° B-2013-4000 à B-2013-4011, B-2013-4034 et B-2013-4035. Madame Pédrini, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente PÉDRINI, rapporteur : Merci, monsieur le Président. 12 décisions ce matin portant sur 40 demandes de garanties d'emprunts pour un montant de 33 616 310 € avec 495 logements impactés. Cela signifie que je vais vous infliger un long monologue.

Le dossier n° B-2013-4000 porte sur des garanties d'emprunts accordées à la SCA Foncière d'habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Pour cet organisme, les emprunts garantis à 85 % concernent 72 logements PLS et 23 logements PLUS, acquisition en VEFA, situés 15, rue Delantine à Lyon 2°. Le montant total garanti est de 2 823 700 €.

Le dossier n° B-2013-4001 porte sur des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès du Crédit foncier de France. Pour cet organisme, les emprunts garantis à 85 % concernent 20 logements PLS situés rue Ernest Renan et avenue d'Orcha à Vaulx en Velin. Le montant total garanti est de 1 772 379 €.

Le dossier n° B-2013-4002 porte sur un transfert d'une garantie d'emprunt de la SA d'HLM 3F Immobilière en Rhône-Alpes au profit de la SA d'HLM Résidences sociales de France, contrat de prêt Amallia. La société 3F Immobilière en Rhône-Alpes a informé la Communauté urbaine de la cession future de l'opération ci-après désignée au profit de leur filiale la SA d'HLM Résidences sociales de France. Il s'agit de la Résidence sociale Viabert située 26, rue Sainte Geneviève à Lyon 6°. Cette opération a fait l'objet d'un emprunt contracté par la société d'HLM 3F Immobilière en Rhône-Alpes auprès d'Amallia pour lequel la Communauté urbaine a accordé sa garantie à hauteur de 85 %. Les caractéristiques financières étant inchangées, il est donc proposé de garantir ce prêt dans les mêmes conditions qu'initialement et le montant total garanti est de 390 030,06 €.

Le dossier n° B-2013-4003 porte sur des garanties d'emprunts accordées à l'Office public de l'habitat (OPH) de Saint Priest-Porte des Alpes habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Pour cet organisme, les emprunts garantis à 100 % concernent :

- 31 logements PLUS et 13 logements PLAI situés 17, allée du Château à Mions.

- 56 logements PLUS et 22 logements PLAI situés avenue Henri Germain à Saint Priest,

- 122 logements PLS complémentaires situés dans la ZAC du Triangle à Saint Priest.

Concernant les prêts fonciers, l'organisme a choisi une option proposée par la Caisse des dépôts et consignations : le primo fixe. Il s'agit d'un profil d'amortissement disponible pour les prêts PLUS et PLAI. Pendant la première partie du prêt, 3 à 5 ans, l'organisme bénéficie d'un taux fixe. La seconde période d'amortissement est indexée sur le taux du Livret A aux conditions du PLUS ou du PLAI. Ce profil d'amortissement permet de figer le montant des échéances et d'assurer la maîtrise des charges

financières des opérations en début d'exploitation. Cette option ne présente pas de risque financier. Le montant total garanti est de 17 750 000 €.

Le dossier n° B-2013-4004 porte sur des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Vilogia auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Pour cet organisme, les emprunts garantis à 85 % concernent :

- 3 logements PLS situés boulevard Eugène Réguillon à Villeurbanne,
- 6 logements PLUS et 9 logements PLS situés 111, avenue Charles de Gaulle à Tassin la Demi Lune.

Le montant total garanti est de 1 795 342 €.

Le dossier n° B-2013-4005 porte sur une garantie d'emprunt accordée à la Société anonyme coopérative de production (SACP) d'HLM Rhône-Saône habitat auprès du Crédit foncier de France. Pour cet organisme, l'emprunt garanti à 85 % concerne la construction de 16 logements situés dans la résidence Terre de Bruyères, 66, avenue Jean Jaurès à Décines Charpieu. Le montant total garanti est de 2 318 800 €.

Le dossier n° B-2013-4006 porte sur des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Il s'agit de la décision modificative à la décision n° B-2012-3535 du Bureau du 17 septembre 2012. En effet, par courrier du 23 janvier 2013, Alliade habitat nous a informé d'une modification du plan de financement concernant cette opération. Les montants des prêts initiaux étant modifiés, cela justifie l'établissement de la présente décision modificative. Pour cet organisme, les emprunts garantis à 85 % concernent :

- 12 logements situés 17, quai Arloing à Lyon 9°,
- 1 logement situé 1A, rue Favier à Vaulx en Velin,
- 5 logements situés 40 bis, rue du Marjolet à Irigny.

Le montant total garanti est de 1 037 067 €.

Le dossier n° B-2013-4007 porte sur une garantie d'emprunt accordée à la société anonyme coopérative de production (SACP) d'HLM Rhône-Saône habitat auprès du Crédit foncier de France. L'emprunt garanti à 85 % concerne la construction de 5 logements situés dans la résidence Le jardin de Jules, ZAC des Maisons Neuves, 7/9, rue Jean Jaurès à Villeurbanne. Le montant total garanti est de 640 900 €.

Le dossier n° B-2013-4008 porte sur des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Pour cet organisme, les emprunts sont garantis à 85 % et concernent 12 logements PLUS CD et 1 logement PLAI situés 220, avenue Franklin Roosevelt à Bron.

Le montant total garanti est de 2 009 664 €.

Le dossier n° B-2013-4009 porte sur des garanties d'emprunt accordées à la Société coopérative de production (SCP) d'HLM Ain habitat auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes. Pour cet organisme, l'emprunt est garanti à 85 % et concerne 9 logements PLSA situés à Rillieux la Pape. Le montant total garanti est de 1 360 000 €.

Le dossier n° B-2013-4010 porte sur des garanties d'emprunts accordées à la SCA Foncière d'habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Les emprunts garantis à 100 % concernent 1 logement PLAI à Lyon 8° et 1 logement PLAI à Lyon 3°. Le montant total garanti est de 51 000 €.

Le dernier dossier pour les garanties d'emprunts est le numéro B-2013-4011 qui porte sur des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM SCIC habitat Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Les emprunts garantis à 85 % concernent 12 logements PLUS et 2 logements PLAI situés à Lyon 6°. Le montant total garanti est de 1 667 428 €.

Je sens que vous fatiguez mais j'ai encore 2 dossiers.

Le dossier n° B-2013-4034 porte sur des avenants collectifs de transfert pour des marchés initialement attribués aux sociétés SCREG sud-est et SACER sud-est et qui vont être confiés à la société Colas Rhône-Alpes Auvergne. Ces marchés concernent la direction de la voirie, la délégation générale du développement urbain, la direction des grands projets et la direction de la logistique et des bâtiments. Ces avenants ne changent en rien les clauses des marchés susvisés.

Le dossier n° B-2013-4035 porte sur un avenant collectif de transfert de marchés à la société CEGELEC SAS qui va transférer des marchés initialement confiés à CEGELEC Centre-Est. Ces marchés sont gérés par la direction de l'eau et la délégation générale du développement urbain. Cet avenant ne change en rien les clauses des marchés susvisés.

J'en ai terminé.

M. LE PRÉSIDENT : Merci bien. Monsieur le Vice-Président Darne, vous avez la parole.

M. le Vice-Président DARNE : Monsieur le Président, dans le dernier rapport de la Chambre régionale des comptes, globalement positif pour la Communauté urbaine, il y a une observation relative aux garanties d'emprunts, en considérant que l'information et l'attention que l'on accorde à ces garanties ne sont peut-être pas suffisantes. Je vous propose, d'ici la fin de l'année, dans des séances d'information, que nous consacrons un petit temps à la présentation synthétique de tout ce que la Communauté urbaine accorde comme garanties d'emprunts, préalablement au fait que j'en informe la commission des finances, institutions et ressources.

M. LE PRÉSIDENT : Très bien. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, M. Brachet n'ayant pas pris part au débat ni au vote des dossiers n° B-2013-4001, B-2013-4002, B-2013-4006 et B-2013-4008 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente PÉDRINI.

N° B-2013-4012 - Assistance pour l'animation du club pour le développement durable - Acteurs, communes et territoires - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Reppelin rapporte le dossier n° B-2013-4012. Monsieur Reppelin, vous avez la parole.

M. le Vice-Président REPELIN, rapporteur : Oui, moi je vais faire un monologue très court puisqu'il n'y a qu'un seul dossier. Le dossier n° B-2013-4012 porte sur une assistance pour l'animation du club pour le développement durable. L'entreprise ABCD-DURABLE SARL a été choisie pour opérer sur 2 ans. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer ce marché à bons de commande de 150 000 € HT par an.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président REPELIN.

N° B-2013-4024 - Assistance à l'analyse financière des organismes externes - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique -

N° B-2013-4043 - Genas - Centre d'enfouissement technique (CET) - Protocole d'accord transactionnel entre la Communauté urbaine de Lyon et SERPOL - Délégation générale aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique - Service des affaires juridiques -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Frih rapporte les dossiers n° B-2013-4024 et B-2013-4043. Madame Frih, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente FRIH, rapporteur : Le dossier n° B-2013-4024 concerne une autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour l'assistance à l'analyse financière des organismes externes. Il y aura donc 3 lots :

- le lot n° 1 relatif à l'assistance à l'analyse financière de contrats de délégation de service public et autres contrats complexes confié à l'entreprise Finance Consult, pour un montant de 167 440 € TTC,

- le lot n° 2 relatif à l'assistance à l'analyse financière d'organismes à comptabilité publique et d'organismes intervenant dans le domaine du logement social confié à l'entreprise Deloitte Conseil, pour un montant de 131 560 € TTC,

- le lot n° 3 relatif à l'assistance à l'analyse financière d'organismes à comptabilité privée confié à l'entreprise Mazars, pour un montant de 179 400 € TTC.

Le dossier n° B-2013-4043 à Genas concerne le centre d'enfouissement technique (CET). Il s'agit d'approuver et d'autoriser monsieur le Président à signer le protocole d'accord transactionnel prévoyant que la Communauté urbaine verse à SERPOL, via les comptes CARPAL des avocats, la somme de 5 653,69 €.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente FRIH.

N° B-2013-4029 - Lyon 9° - Groupe scolaire Antonin Laborde - Reconstruction - Lot n° 11 : doublages-cloisons - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Lot n° 16 : chauffage-VMC - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché public - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Charles rapporte le dossier n° B-2013-4029. Monsieur Charles, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CHARLES, rapporteur : Oui, monsieur le Président, je remplace monsieur le Vice-Président Buna qui aurait dû rapporter ce dossier. Le dossier n° B-2013-4029 à Lyon 9° a trait à la reconstruction du groupe scolaire Antonin Laborde. Le lancement de l'opération a été décidé par une délibération déjà ancienne du Conseil de communauté car elle date du 21 juin 2005. Le mandat de travaux a été attribué à la SERL par la commission permanente d'appel d'offres de la Communauté urbaine du 27 janvier 2006. Un premier concours d'architecture et d'ingénierie a été lancé en mai 2007 mais a été déclaré sans suite en mars 2008.

Par ailleurs, le programme a dû être mis à jour par rapport aux demandes de la Ville de Lyon, aux dispositions en matière de règlement d'accessibilité, à la réglementation sismique et aux nouvelles exigences environnementales. L'enveloppe financière a été ajustée en conséquence. Elle est passée de 8 037 000 € TTC à 11 000 000 € TTC. Un nouveau concours de maîtrise d'œuvre a été lancé en mai 2010 et c'est le groupement d'entreprises Tekhne mandataire qui a été retenu en mars 2011.

Aujourd'hui, il s'agit d'une procédure d'appel d'offres ouvert qui a été lancée pour l'attribution des marchés relatifs aux travaux de reconstruction du groupe scolaire. Ils ont été découpés en 17 lots. Le Bureau doit entériner aujourd'hui l'attribution du lot n° 11 relatif aux travaux doublages-cloisons pour lequel l'entreprise Aubonnet et fils a obtenu la meilleure appréciation par la commission permanente d'appel d'offres. Par ailleurs, l'entreprise qui avait été retenue pour le lot n° 17 relatif à la plomberie-sanitaire a fait faillite. Or, les travaux de l'école ayant déjà démarré et afin de ne pas bloquer le chantier, il est proposé de transférer quelques prestations limitées du lot n° 17 au lot n° 16 à travers un avenant avec l'entreprise Boulesteix qui a en charge le chauffage-VMC. Il s'agit donc d'approuver l'avenant n° 1 au marché d'un montant de 21 262,90 € HT, soit 25 430,43 € TTC, ce qui porte le montant total du marché à 792 985,05 € HT, soit 948 410,11 € TTC.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité, MM. Bouju, Brachet et Da Passano n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2013-4029 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président CHARLES.

N° B-2013-4030 - Mions - Aménagement de la rue Léopha - Lot n° 1 : voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure adaptée - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Bouju rapporte le dossier n° B-2013-4030. Monsieur Bouju, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BOUJU, rapporteur : Monsieur le Président, le dossier n° B-2013-4030 à Mions concerne le

réaménagement de la rue Léopha. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer le lot n° 1 relatif à la voirie et aux réseaux divers (VRD) concernant le groupement Roger Martin Rhône-Alpes/De Gasperi, pour un montant de 692 134,38 € HT.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BOUJU.

N° B-2013-4039 - Réalisation d'une série documentaire autour des travaux de rénovation du tunnel de la Croix-Rousse - Attribution de la subvention 2013 à l'association Trabouloscope - Autorisation de signer un avenant n° 3 - Direction de la voirie -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Da Passano rapporte le dossier n° B-2013-4039. Monsieur Da Passano, vous avez la parole.

M. le Vice-Président DA PASSANO, rapporteur : Monsieur le Président et chers collègues, chacun sait que nous poursuivons nos travaux sur le tunnel de la Croix-Rousse, qui d'ailleurs se passent correctement et vous savez que, dans ce cadre, nous avons signé une convention depuis 2010 avec l'association Trabouloscope pour capter et retranscrire la vie du quartier autour des travaux de rénovation de ce tunnel avec le tournage d'une trentaine de cours-métrages d'une durée d'environ 5 minutes chacun. Nous avons prévu d'apporter 48 000 € à l'association Trabouloscope pour la réalisation de ces cours-métrages, et selon un programme pluriannuel, soit 12 000 € en 2010 et 9 000 € les années suivantes. Il s'agit tout simplement d'autoriser monsieur le Président à signer l'avenant pour 2013 de 9 000 € comme prévu afin de poursuivre cette action.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président DA PASSANO.

La séance est levée à 11 heures 30.
